



Trois départements insulaires

L'ORGANISATION territoriale des statistiques démographiques et économiques conduit nombre de commentateurs à réduire implicitement la France aux seules dimensions de l'Hexagone. C'est abusivement oublier la France d'outre-mer, et les 1 600 000 personnes qui habitent les quatre départements d'outre-mer (DOM), les deux collectivités territoriales d'outre-mer et les trois territoires d'outre-mer (TOM) (tableau 1). Le *XV^e Rapport sur la situation démographique de la France*, présenté ce mois-ci au Parlement, leur consacre sa seconde partie.

Tableau 1. — Population des départements et territoires d'outre-mer

	Date du dernier recensement	Population légale	Superficie km ²	Densité hab./km ²
<i>Départements</i>				
Guadeloupe	9 mars 1982	328 400	1 780	185
Martinique	9 mars 1982	328 566	1 100	299
Guyane	9 mars 1982	73 022	91 000	0,8
Réunion	9 mars 1982	515 814	2 510	206
<i>Collectivités territoriales</i>				
<i>St-Pierre-et-Miquelon</i>				
	9 mars 1982	6 041	242	25
<i>Mayotte</i>				
	1 ^{er} juillet 1978	47 246	374	126
<i>Territoires</i>				
<i>Nouvelle-Calédonie</i>				
	15 avril 1983	145 368	19 058	7,6
<i>Polynésie française</i>				
	15 octobre 1983	166 753	3 256 *	51
<i>Iles Wallis et Futuna</i>				
	15 février 1983	12 408	255	49

*Iles habitées ; au total, 4 000 km².

Les trois départements insulaires de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion donnent lieu à des développements plus abondants. Ils représentent, en effet, près des trois quarts (72 %) de la population totale des DOM et des TOM, et manifestent, malgré la distance entre la Caraïbe et l'océan Indien, divers traits communs qui justifient leur étude parallèle. Les

six autres territoires, collectivités et département, moins peuplés et fort différents les uns des autres sur le plan géographique, ethnique, politique, stratégique sont, au contraire, autant de cas d'espèce.

Guadeloupe, Martinique et Réunion ont en commun les caractères suivants :

1. Elles ont, depuis 1946, le statut de *département*, après un passé colonial remontant au XVII^e siècle.

2. Ce sont des *îles* (la Guadeloupe est, en fait, un archipel, et l'île principale est elle-même constituée de deux parties, Basse-Terre et Grande-Terre, reliées par un isthme étroit). L'insularité des trois DOM, comme celle de la Corse, confère à leurs populations une identité spécifique, bien connue des démographes, ethnologues, sociologues..., qui se marque, entre autres, par un sentiment d'appartenance plus intense, par la rapidité et l'homogénéité des changements de comportement, par exemple en matière de fécondité, ou de santé en raison de la grande accessibilité aux soins médicaux, et par l'intensité psychologique particulière de toute migration, arrivée ou départ, intégration ou exil. L'insularité à l'avantage de permettre des études démographiques précises, ne serait-ce que parce que les entrées et les sorties donnent lieu, en principe, à des relevés statistiques.

3. *Le peuplement* est important, et dense. Avec 328 000 habitants dans chaque département des Antilles, et 516 000 à la Réunion, les trois DOM se situent dans la moyenne des départements français : en métropole, 35 départements ont moins de 328 000 habitants et 18 autres ont entre 328 000 et 516 000 habitants. Mais c'est surtout la densité qui attire l'attention : 185 habitants par km² à la Guadeloupe, 206 à la Réunion, 299 en Martinique. En métropole, 14 départements seule-

ment dépassent 185 hab./km² et seulement 10 (dont les 7 départements parisiens) dépassent 299 hab./km². La densité n'y a d'ailleurs pas du tout la même signification : elle marque la présence d'importantes agglomérations, industrielles ou tertiaires : c'est le bassin houiller qui explique la densité du Pas-de-Calais (212), c'est Nice qui explique celle des Alpes-Maritimes (205). Rien de tel en Guadeloupe, où la commune la plus importante, Les Abymes, a 56 000 habitants, Pointe-à-Pitre 25 000 et le chef-lieu, Basse-Terre, 13 000. Saint-Denis-de-la-Réunion est plus importante (109 000 habitants), ce qui la met au 33^e rang des communes françaises, entre Perpignan et Orléans, mais elle ne représente que le cinquième de la population de l'île. La Martinique se rapproche davantage du schéma métropolitain : le chef-lieu, Fort-de-France, a 92 000 habitants, près du tiers de la population du département. S'il fallait vraiment chercher une analogie en métropole, c'est aux départements alsaciens qu'on pourrait penser : 193 hab./km² dans le Bas-Rhin, 184 dans le Haut-Rhin, grâce à un peuplement de bourgs et de villages fort rapprochés les uns des autres. Mais l'analogie ne vas pas loin : les contreforts vosgiens n'ont guère de points communs avec les reliefs volcaniques des trois îles, montagne Pelée (1 397 m) à la Martinique, Soufrière (1 234 m) à la Guadeloupe, pics des Neiges (3 069 m) et de la Fournaise (2 631 m) à la Réunion. Rapportée aux seules terres cultivables, sur le littoral le plus souvent, la densité de peuplement des trois DOM est considérable, et elle est de nature agricole ou rurale.

4. La *transition démographique* est marquée dans les trois îles par la baisse de la mortalité, de la fécondité, l'accroissement de la population et l'émigration en métropole. Les analogies et simultanités sont visibles sur les pyramides des âges. L'INED en a déjà analysé les caractères essentiels (1).

Pour l'état sanitaire, repéré par la *mortalité infantile* (graphique 1), les progrès sont considérables, en particulier à la Réunion, partie en 1967 d'un niveau moins favorable qu'aux Antilles et aujourd'hui plus proche qu'elles du niveau observé en métropole.

La *vie moyenne* est un peu inférieure à celle de la métropole (tableau 2). La surmortalité masculine est cependant particulièrement élevée à la Réunion, encore plus forte qu'en métropole, en relation avec l'alcoolisme qui sévit dans l'île (2).

(1) Yves Charbit et Henri Leridon, « Transition et modernisation en Guadeloupe et en Martinique », *Travaux et Documents*, cahier n° 89, 1980 (présenté dans *Population et Sociétés* n° 139, septembre 1980).

Patrick Festy, « Croissance et révolution démographique à la Réunion », *Travaux et Documents*, cahier n° 100, 1983 (présenté dans *Population et Sociétés* n° 170, juin 1983).

(2) Voir à ce sujet « Le coup de sec quotidien », par Albert Lopez, *L'économie de la Réunion*, INSEE, janvier-février 1986, p. 7-13.

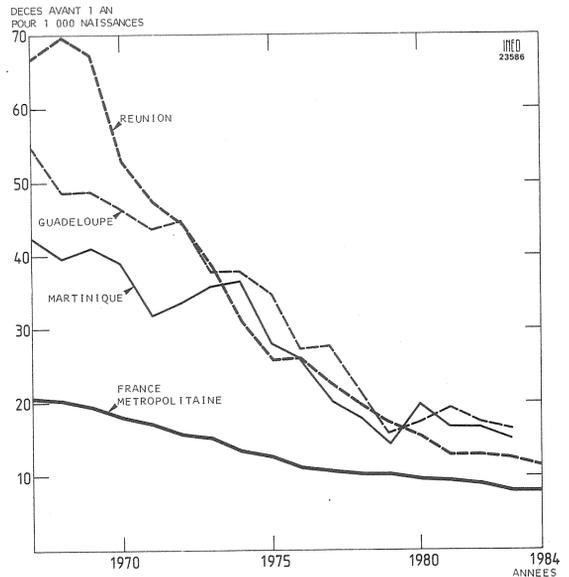


Figure 1. Evolution du taux de mortalité infantile

La *fécondité* a baissé avec une rapidité et une intensité surprenantes : encore supérieure en 1967 à 5 enfants par femme aux Antilles et à 6 à la Réunion, elle était en 1983 partout inférieure à 3 enfants par femme, et même proche, à la Martinique, du niveau de « remplacement des générations » (2,1) (graphique 2). Le taux de *natalité* compris entre 30 et 40 ‰ est tombé à environ 20 ‰ (graphique 3), taux encore élevé, et dû à la jeunesse relative de la population. Celle-ci détermine également une faible mortalité, si bien que l'accroissement *naturel*, selon un schéma bien connu, est resté nettement positif. En 1982-1983, il est encore de 10,3 ‰ à la Martinique, de 13,6 ‰ à la Guadeloupe, de 17,2 ‰ à la Réunion. Mais l'accroissement *total* de la population dans chacune des trois îles a été diminué par des flux d'émigration relativement importants, à destination principale de la métropole (3). En quinze ans, de 1967 à 1982,

Tableau 2. - Espérance de vie à la naissance (années)

	Date	Sexe masculin	Sexe féminin
Guadeloupe	1981-1983	68,0	75,3
Martinique	1981-1983	71,9	76,1
Réunion	1980-1984	64,6	73,5
France métropolitaine	1981-1983	70,6	78,7

Tableau 3. - Répartition de la population par grands groupes d'âges (en %) (1982)

	0-19 ans	20-59 ans	60 ans ou plus	Total
Guadeloupe	45,8	43,7	10,5	100
Martinique	43,6	44,9	11,5	100
Réunion	49,0	44,0	7,0	100
France métropolitaine	29,9	52,5	17,6	100

(3) Pour les Antilles, voir *Les dossiers Antilles-Guyane*, Données sociales, édition 1983. INSEE, SIRAG, Tour Faidherbe, 4, bd Chanzy, BP 863, 97175 Pointe-à-Pitre.

la population totale ne s'est accrue que de 2,7 % à la Martinique, de 5 % à la Guadeloupe, mais de 24,8 % à la Réunion, où l'émigration fut moindre et plus tardive. La situation en métropole des populations originaires des DOM-TOM a donné lieu à une publication statistique particulière, établie par l'INSEE à partir du recensement de 1982, qui montre la localisation en métropole, souvent parisienne,

et les professions occupées (4).

L'émigration est à majorité masculine, si bien qu'on observe dans les trois DOM un déficit en hommes, plus important encore aux Antilles qu'à la Réunion. Tous ces phénomènes, et

(4) INSEE, « Les populations des DOM-TOM en France métropolitaine », par Françoise Guillot, Solange Hemery et Claude Valentin-Marie. Série « Boulier », vol. RP82/8, décembre 1985.

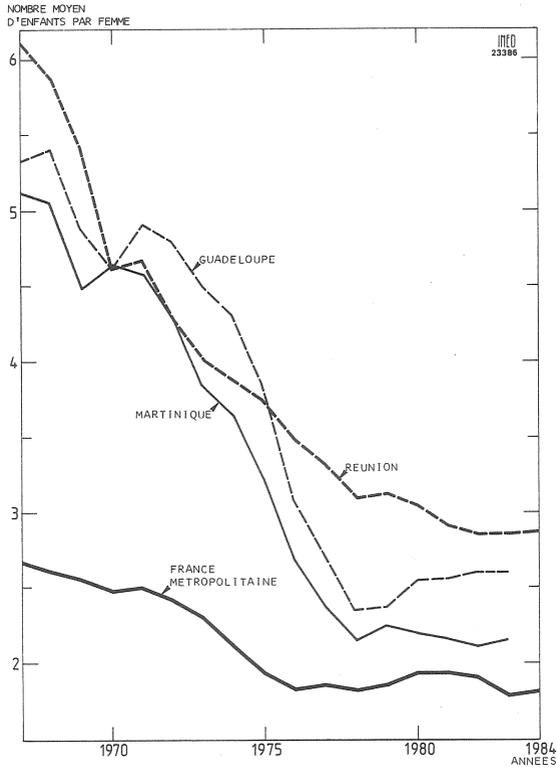


Figure 2. Indice synthétique de fécondité

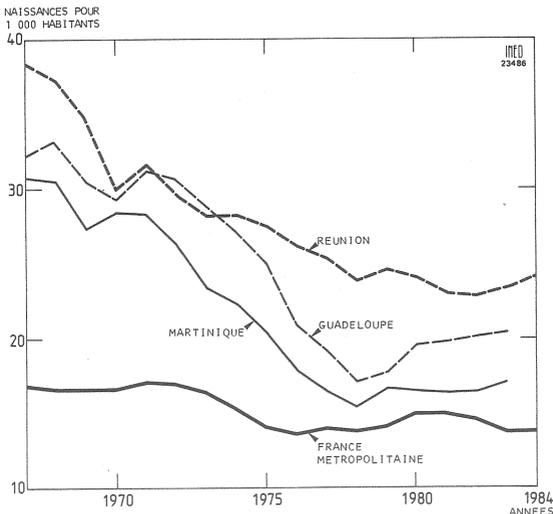


Figure 3. Evolution du taux de natalité

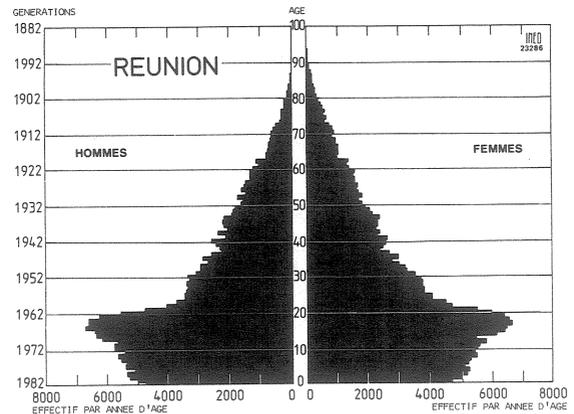
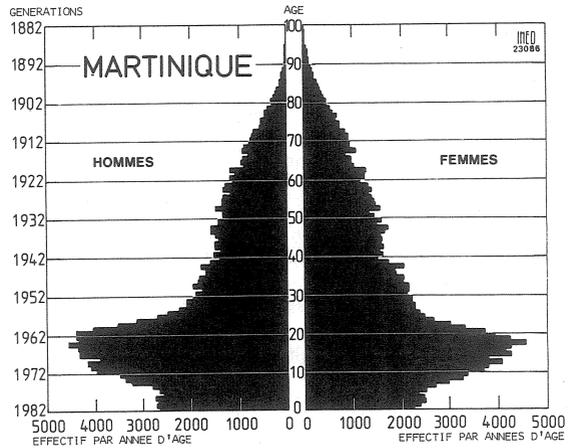
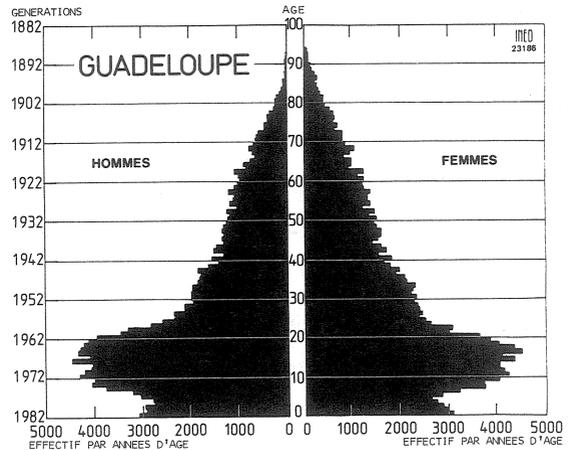


Figure 4. Pyramides des âges au recensement de 1982

notamment la baisse récente de la natalité, donnent une allure caractéristique aux pyramides des âges, dont la base s'est partout rétrécie (graphique 4). Mais la population reste encore très jeune, du moins en comparaison de la métropole (tableau 3).

Une description plus détaillée ferait apparaître les spécificités de chaque île, alors que nous avons ici insisté sur les ressemblances. La nuptialité et la famille présentent des formes particulières aux Antilles, communes avec beaucoup d'autres territoires de la Caraïbe, qui feront l'objet d'un ouvrage de l'INED, actuellement en préparation. Le recours à la contraception, la pratique de l'IVG se sont développés

dans les DOM comme en métropole, mais les incertitudes des observations ne permettent pas des comparaisons complètement assurées. Le *XV^e Rapport* cite les chiffres disponibles.

Un point commun cependant : la proportion d'étrangers est très faible dans les DOM (5), voisine des plus faibles taux observés en métropole : 2,8 % à la Guadeloupe, 1 % à la Martinique, 0,6 % à la Réunion.

Michel-Louis LÉVY

(5) INSEE, « Résultats du recensement de la population dans les départements d'outre-mer (9 mars 1982) », Guadeloupe, septembre 1983. Martinique, juillet 1983. Réunion, février 1983. Tableau DG7.

DOCUMENTATION

A propos de nationalité

Les dispositions en matière de constatation et d'acquisition de la nationalité française sont fort complexes ; elles résultent d'une longue histoire juridique et politique. Alors qu'il est question de les modifier à nouveau, on prendra connaissance avec intérêt de deux articles de spécialistes qui en examinent l'état actuel :

● Jean Massot, ancien directeur de la Population et des Migrations, maître des requêtes au Conseil d'État : « Français par le sang, Français par la loi, Français par le choix ». *Revue européenne des migrations internationales* (Université de Poitiers, U.A. 1145, 95, avenue du Recteur-Pineau, 86022 Poitiers), n° 2, décembre 1985, p. 9-19.

● Simone Massicot, attachée principale d'administration à la sous-direction des Naturalisations jusqu'en 1983 : « La nationalité française. Attribution et acquisition ». *Population*, INED, mars-avril 1986, p. 349-370.

Les dispositions du « British Nationality Act » de 1981 sont exposées dans :

● Jean Weydert : « Immigrés du Commonwealth au Royaume-Uni », *Projet*, mai-juin 1986, p. 91-94.

Dans la même revue, l'article suivant est consacré à la politique d'immigration plutôt que de naturalisation :

● Hans Vöcking : « Des travailleurs étrangers « invités » en Allemagne », p. 95-99.

M. L.

Tous les pays du monde (1986)

L'édition 1986 de la *World Population Data Sheet* du *Population Reference Bureau* (PRB, Washington) vient de paraître. Par rapport à l'édition 1985 que *Population et Sociétés* a reproduite dans son n° 193 (juillet-août 1985) apparaissent les deux novations suivantes :

1. Une projection pour 2100 complète celle pour 2000. Elle ne vaut évidemment, comme toute projection à long terme, que ce que valent les hypothèses de calcul, mais aussi, elle pique la curiosité. On relèvera que selon cette projection, le monde aurait en 2100 10,4 milliards d'habitants, que l'Inde serait à cette date, avec une population de 1,63 milliard, plus peuplée que la Chine (1,57), que le Nigeria aurait, pour la 3^e place, largement dépassé l'URSS : 509 millions d'habitants contre 376... (Cela représenterait au Nigeria une densité de 550 habitants au km²). La France (62,6 millions d'habitants) serait le seul pays d'Europe au-dessus de 60 millions, mais ce serait cependant insuffisant pour qu'elle figure dans la liste des 30 pays les plus peuplés : le 30^e pays serait le Maroc, avec 68 millions, chiffre

qu'on compare avec surprise avec ceux présentés pour l'Algérie et le Soudan : ces trois pays, qui ont actuellement des populations très proches, autour de 23 millions, qui seraient encore dans le même cas en 2000, de 32 à 34 millions, seraient très différemment peuplés en 2100 : 104 millions en Algérie, 68 millions au Maroc, 97 au Soudan. Cette bizarrerie montre l'importance de l'estimation de départ et des hypothèses d'évolution de la fécondité.

2. Un tableau mieux assuré compare la croissance absolue de la population entre la période de trente-cinq ans écoulée, 1950-1985, et celle à venir, 1985-2020, en se fondant sur des projections proches de celles des Nations unies (1) et de la Banque mondiale. Le tableau ci-dessous montre les résultats concernant les continents.

Pour le reste, les chiffres 1986 sont très proches de ceux de 1985. La population mondiale est estimée à 4 942 millions au milieu de 1986, ce qui implique que le seuil des 5 milliards serait franchi au début de 1987.

M. L.

(1) Voir en particulier « United Nations World Population Chart, 1985 ».

	Population 1986	Accroissement de la population	
		1950-1985	1985-2020
Millions de personnes			
Afrique	583	331	913
Asie (sauf URSS)	2 876	1 442	1 547
Amérique septentrionale	267	98	74
Amérique latine	419	240	330
Europe	493	100	31
URSS	280	99	79
Océanie	25	12	12
Monde	4 943	2 322	2 986